

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-111 du 27 Mai 2013

L'an deux mil treize, le vingt sept mai à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Maud LACMENT – Chrystèle LECTEZ – Evelyne DROMART

MM. Julien MAHIEU - Yves MARECHAL – Bernard SEGERS – Yves BONNERRE – Eric REMY – Eugène LEFEBVRE – Philippe GORGUET – Jean-Marie PLESSIET – Lucien CORBEAU – Albert DOBOEUF - Pierre COLLE – Serge NACRY – Jean-Noël MENAGE – François KOLAZA – Jean-Charles DERUE – Philippe LEFORT – Xavier LEROUX – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANNIN – Jean-Marie BLAISE – Michel POUILLAUDE – Daniel BEDU

Yves MARECHAL absent et excusé, a été suppléé par Me Fabienne DERANCOURT
Lucien CORBEAU absent et excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ
Albert DOBOEUF absent et excusé, a été suppléé par M. Jacques WEEXSTEEN
Jean-Noël MENAGE absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY
Philippe LEFORT absent et excusé, a été suppléé par M. Dominique LEMAIRE
Jean-Marie BLAISE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-François BERTIN
Michel POUILLAUDE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-Paul LEBRET
Daniel BEDU absent et excusé a été suppléé par M. Régis RICHARD

Jean-Charles DERUE absent excusé a donné pouvoir à M. Bruno DUVERGE
Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

Objet : PLU Commune de BAPAUME - Procédure simplifiée de modification

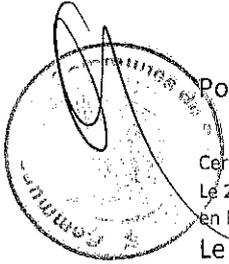
La séance ouverte, Monsieur Le Président rappelle au Conseil de Communauté la délibération du Conseil de Communauté en date du 7 Mars 2013, prescrivant une procédure simplifiée de modification du PLU de la commune de Bapaume visant à supprimer l'emplacement réservé n° 6 et initialement inscrit Rue du Tour de Ville sur le site de l'ancienne caserne de Gendarmerie Frère.

Monsieur Le Président propose d'arrêter la procédure de concertation préalable à l'enquête publique. Cette procédure reposera sur un affichage en mairie et au siège de l'intercommunalité par la mise à disposition d'un document d'étude qui sera déposé à la mairie et au siège de l'intercommunalité et l'ouverture d'un registre d'enquête d'observations dans lequel les personnes intéressées pourront porter leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :

- d'approuver la prescription de la modification de la procédure simplifiée de modification du PLU de la commune de Bapaume concernant la suppression de l'emplacement réservé n° 6 Rue du Tour de Ville
- d'approuver la concertation préalable à l'enquête publique
- d'autoriser Monsieur Le Président à mettre en œuvre cette procédure de concertation

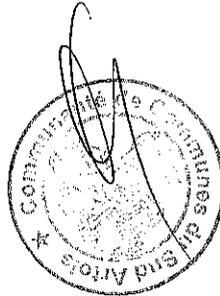
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 mai et transmission en Préfecture le 29 mai 2013.



Pour extrait conforme.

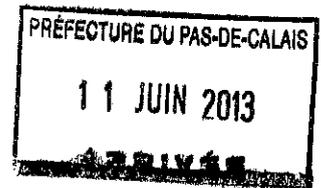
Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 29 mai et transmission
en Préfecture le 29 mai 2013.
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



2013-111 27/05/2013 DEL
PLU BAPAUME – PROCEDURE SIMPLIFIEE DE MODIFICATION

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

11 JUIN 2013

ARRIVÉE